

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	RENAULT	139 100 - 5	CH 0677 22

Constructeur : Régie Nationale des Usines RENAULT, F-92109 Boulogne-Billancourt
 Identification : "VF1 - 122 100" devant le No du châssis et sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur : dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile
 N° du châssis : dans compartiment bagages, à droite sur tôle du plancher ou à l'avant, sous le siège du passager sur la
 Identification du moteur : "800 C7" à droite, à l'avant latéralement sur le bloc, sous l'alternateur (traverse)
 Importateur principal : RENAULT (SUISSE) SA., 8105 Regensdorf
 Véhicule homologué : prototype VF1 - 139 100 - A 0 000 001

Châssis
 Nombre d'essieux : 2 Nombre de roues : 4
 Direction : mécanique
 Transmission : mécanique synchronisée
 Nombre de vitesses : 4 Entraînement : sur roues avant
 Frein de service : hydraulique, 2 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues, limiteur en fonction de la charge, s. les roues AR
 Frein auxiliaire : mécanique, à expansion interne, sur les roues AV
 Frein d'arrêt : identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur : -
 Contrôle 2 circuits : par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur
 Marque : RENAULT Type : 800 C7
 Construction : en ligne Temps : 4
 Carburant : B Position : avant
 Refroidissement : eau Nombre cylindres : 4
 Alésage : 58 Course : 80
 Cylindrée : 845 CV-impôt : 4,30
 Puissance en kW : 26 à /min : 5500
 CV : 36 ISO
 Bruit à l'arrêt : 70 dB/A à /min : 4125 *
 Silencieux : 1 = 489 x 150 x 202 mm \diamond 23
 Mesure des gaz : CEE 78/665; CO 1,8 % à 700 t/min **
 Déparasitage : ECE-10; OCE annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie
 limousine
 Nombre de portes : 4 + 1 Indic. vitesse : km/h
 Ceintures sécurité AV/AR : Ar4 (E) / Ae (E) Retroviseurs : intérieur / gauche / droite
 Cale : - Attelage : -
 Antivol : verrouillage de la direction

Poids
 avant : 435 arrière : 295 total : 730
 Poids à vide : 117
 Charge utile : 233
 Poids total : 552 528 1080
 Garantie fabr. : 1080
 Dimens. pneus : 135 SR 13 135 SR 13 (Variantes +)
 Ply/bars : R / 1,9 R / 2,1 voir
 Charge : 570 610 remarques)
 pour V max : 180 180

Nombre de places : t 5 av. 2 centre ar. 3
 Dimensions : intérieur extérieur (moyenne 2419)
 Longueur : 3521 Empattements : G 2434 / D 2404
 Largeur : (1554) 1530 Essieu double av. ar.
 Hauteur : 1380 Voie av. 1285 ar. 1247
 Porte à faux : lat. Voies av. ar.
 av. 504
 ar. (moyenne) 598 Braquage ø g 9700 d 9700

Garantie poids remorquable avec frein : 240
 Garantie poids remorquable sans frein : 130
 Garantie poids de l'ensemble : -
 Poids remorquable teste : 240
 Vitesse maximale selon le constructeur : 121 km/h
 Vitesse maximale testée : - km/h
 Charge garantie sur le toit : 50 kg

Distance volant - vers l'avant du véhicule -
 Largeur () = avec protection latérale en plastique

Equipement	CR (E) ou HCR (E)
Feux de route	CR (E) ou HCR (E)
Feux de croisement	A (E)
Feux de position	R-S1 (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av ar I (E)
Feux de gabarit	av ar
Feux complémentaires	
Eclairage plaque	2/ séparé
Essuie-glaces	2/ balais avec 3 ^{ème} lave-glaces
Avertisseurs	1/ KLAXON e2 CH 5 0701 02
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	RENAULT	139 100 - 5
Homologation		
N°	CH	0677 22
Carrosserie	limousine	
Places	total 5	avant 2
Poids à vide	770	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 4,30
Poids total	1080	Cylindrée 845

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit : avec le véhicule en marche = 44,8 km/h, M2, 1A 4,125 = 77 dB/A.
- **) Mesure des gaz : conforme selon CEE 78/665; une marque d'homologation n'est pas exigée.
- +) Variante de pneus : 145 SR 13 AV 660 (1,9) AR 720 (2,1) V-max. 180 km/h

Jantes : 4.00 B - 13 acier, voies inchangées
 4.50 B - 13 acier, voies inchangées
 4.50 B - 13 alliage léger DUNLOP ou AMIL, voies AV 1291 mm AR 1253 mm.

Equipement : lorsque la fixation de la plaque (modèle suisse) n'existe pas, la plaque de contrôle arrière doit être fixée dans le renforcement inférieur du hayon arrière (ampoules = 2 x 10 W).

Lieu et date de l'homologation Lardy (F), 20.-25.04.80

Remplace FH CH 0677 22 du 20.-25.4.80
 frein auxiliaire
 (7.10.83)

Service fédéral d'homologation